



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2015/DEC/169	OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « JEUNESSE »
Date du conseil municipal 14/12/2015	
Date de la convocation 07/12/2015	
Date de l'affichage 07/12/2015	

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 7 décembre 2015.

Étaient présents

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Didier MOREAU, Alain VELLER, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Jacob NALOUHOUNA, Charles MURAT, Karine JARRY, Danielle BOUDET, Sandrine NAGEL, Medhi BENSALÉM, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER, Pascal D'HOKER, Rachida MOUALI,

Étaient absents

- Marina DESCOTES-GALLI, représentée par Stéphanie CHARRET
- Virginie SALITRA, représentée par Karine JARRY
- Michel VEUX, représenté par Charles MURAT
- Pierre GUILLOU, représenté par Monique DEVILAINE

Madame Danielle BOUDET est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20151214-2015-169-DE
Date de télétransmission : 17/12/2015
Date de réception préfecture : 17/12/2015

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-20, L21-21-21 et L2121-29,

VU la délibération n° 2014/AVR/065 en date du 29 avril 2014, définissant les membres de la commission municipale « Jeunesse »,

VU la délibération n° 2015/NOV/130 en date du 9 novembre 2015, confirmant l'installation de Monsieur Medhi BENSALÉM en qualité de conseiller municipal,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation des membres de la commission municipale « Jeunesse »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

ARTICLE UNIQUE :

DESIGNE les membres à la commission municipale « Jeunesse » comme suit :

COMMISSION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commission jeunesse	Stéphanie CHARRET Sandrine NAGEL Jacob NALOUHOUNA Pascal D'HOKER	Pascal HUE Clotilde LAGOUTTE Marina DESCOTES-GALLI Monique DEVILAINE

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 14 décembre 2015

Le maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20151214-2015-169-DE
Date de télétransmission : 17/12/2015
Date de réception préfecture : 17/12/2015